

## 4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

### Action 4.1.d. Inciter (et accompagner) à la mise en place d'un plan de déplacements à l'échelle du PAE

<p><b><u>Description de l'action</u></b></p> <p>Inciter le club d'entreprises à mettre en place un plan de déplacements à l'échelle des différentes zones du PAE</p>	<p><b><u>Action(s) liée(s)</u></b></p> <p>1.3 &amp; 2.1 Créer des réseaux d'itinéraires piétons &amp; cyclables communaux</p> <p>3.1.b Développer les services de mobilité à la gare de Leuze</p> <p>3.2 Mettre en place un réseau bus express</p> <p>4.2.b Développer les services de mobilité</p> <p>8.3.a Uniformiser la signalétique directionnelle à destination du PAE</p>
<p><b><u>Objectif(s) poursuivi(s)</u></b></p> <p>Améliorer l'accessibilité multimodale du PAE et sensibiliser les travailleurs aux solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle</p>	<p><b><u>Acteur(s) concerné(s)</u></b></p> <p>ADEL, les entreprises du PAE, Ville de Leuze-en-Hainaut, IDETA, OTW, SPW</p>
<p><b><u>Lieu(x) concerné(s)</u></b></p> <p>Leuze Vieux-Pont, Leuze-Europe I, II et III (à venir)</p>	<p><b><u>Budget (estimation)</u></b></p> <p>€(€€€) Le coût dépendra des actions entreprises</p>
<p><b><u>Degré de priorité et période de mise en œuvre</u></b></p> <p>Priorité 1 : Mise en œuvre à très court terme (&lt; 3 ans)</p>	<p><b><u>Source(s) et modalité(s) de financement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADEL, les entreprises du PAE</li> <li>- Ville de Leuze-en-Hainaut, SPW</li> <li>- IDETA</li> <li>- OTW</li> </ul>

## 4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

### Action 4.1.d. Inciter (et accompagner) à la mise en place d'un plan de déplacements à l'échelle du PAE

#### Description concrète de l'action

##### Mettre sur pied un groupe mobilité

Afin de coordonner les initiatives pour améliorer la mobilité du PAE, un groupe mobilité devra être formé. Celui-ci aura pour but de développer un plan de déplacements à l'échelle de l'ensemble des différentes zones du PAE. Ce plan aurait pour objectif d'améliorer l'accessibilité multimodale des différents sites du PAE, et d'informer et sensibiliser les travailleurs (et les employeurs) aux solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

##### Réaliser un plan de déplacements à l'échelle du PAE

Le groupe mobilité réalisera dans un premier temps un « plan de déplacements » ; document stratégique qui définira les grandes lignes des actions à entreprendre en vue d'améliorer la mobilité des travailleurs des différentes zones du PAE. Les actions consisteront d'une part à améliorer l'accessibilité multimodale du site, et d'autre part à faire connaître ces différentes solutions de mobilité auprès des travailleurs. Afin de cibler au mieux les solutions de mobilité à développer, le groupe mobilité pourrait sonder les travailleurs au moyen d'une enquête (tous les 3 ans par exemple, à l'occasion du diagnostic fédéral des déplacements) pour connaître leurs habitudes de mobilité, ainsi que leurs motivations/freins à l'utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

#### Améliorer l'accessibilité multimodale du PAE

Le groupe mobilité jouera un rôle de facilitateur pour étoffer l'offre de mobilité, pour les différentes entreprises du parc d'une part (ex : en les faisant souscrire à une même plateforme de covoiturage de sorte à augmenter le nombre de groupements possibles), mais aussi avec les pouvoirs publics (ex : amélioration des connexions piétonnes et cyclables entre la gare de Leuze et les différentes zones du PAE) et les sociétés de transport (ex : desserte du PAE par une ligne de bus structurante du TEC). La priorité de l'offre à développer dépendra des réponses obtenues lors du sondage des travailleurs (cfr. ci-avant).

#### Information / promotion / sensibilisation

Outre le développement de l'offre pour améliorer l'accessibilité du PAE, le groupe mobilité veillera à informer les travailleurs sur l'offre de mobilité existante, et son évolution. Il organisera, à l'occasion de la semaine de la mobilité par exemple, des actions en vue de faire connaître ces solutions, mais aussi de les tester (ex : formation pour apprendre à rouler dans le trafic, balade pour connaître les infrastructures cyclables existantes, test de divers engins de micromobilité, etc). Les campagnes de mobilité seront aussi l'occasion de sensibiliser les travailleurs à la question du trafic de transit dans les villages et dans le centre urbain.

## 4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

### Action 4.1.d. Inciter (et accompagner) à la mise en place d'un plan de déplacements à l'échelle du PAE

Outre les travailleurs, le coordinateur mobilité sensibilisera les employeurs aux différents incitants qui existent pour promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle auprès de leurs employés (indemnité vélo, avantage fiscal pour le covoiturage, abonnement tiers-payant SNCB, etc).

#### Pour plus d'informations :

- Cf. Les plans de mobilité des zones d'activités (PMZA), sur le [Portail de la mobilité en Wallonie](#)